



De l'usage des modalités déontique et axiologique dans le discours politique de Saleh Kebzabo du Tchad (2018-2022)

The use of deontic and axiological modalities in the political discourse of Saleh Kebzabo of Chad (2018-2022)

Alice HOUNDA

Université de Maroua, Cameroun

Email: alicehonda@gmail.com

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0006-3796-5377>

Keralla ABDOUL-MADJID

Université de Maroua, Cameroun

Email: keralla.abdoulmadjid@gmail.com

Résumé : Le discours est le lieu par excellence de construction de diverses postures censées raffermir les positions des orateurs galvanisés par des auras aux pouvoirs jugés parfois hallucinatoires. C'est pourquoi, dans ce travail, nous analysons les faits linguistiques contenus dans le discours politique (textes de congrès, de rentrées politiques, de conférences de presse et de posts Facebook) de Saleh Kebzabo afin de déterminer l'éthos discursif qu'il revendique dans l'espace politique tchadien avant sa nomination à la tête du gouvernement, et même après sa nomination en tant que premier ministre du Tchad. Il s'agit des modalités linguistiques (modalités déontique et axiologique) qui sont des marqueurs discursifs de l'identité et du positionnement de cet acteur politique. Lesdites modalités jouent un rôle important dans l'interprétation discursive et fournissent une palette d'informations sur les attitudes, les intentions et les valeurs exprimées par Kebzabo. L'analyse a été menée dans l'optique de comprendre leur distribution et leur rôle dans la construction du sens et des relations sociales dans le discours. Ces faits de langue nous ont permis de faire appel à une grille d'analyse fondée sur la théorie modulaire des modalités (Gosselin, 2010). L'exploitation de cette approche théorique, associée à une double démarche d'analyse intégrative et analytique (Maingueneau, 1991), nous a conduits aux résultats selon lesquels Saleh Kebzabo est un homme politique rassembleur, attaché aux questions de droit et de devoir, intransigeant par rapport à la politique d'Idriss Déby Itno et qui exprime pourtant sa flexibilité en fonction des postes occupés au sein du gouvernement tchadien.

Mots-clé : Modalité, Conceptions larges, Image discursive, Postures, Discours politique.

Abstract: Discourse is the ideal medium in which speakers endowed with aura, and sometimes hallucinatory powers, construct designed postures to reinforce their positions. This work seeks to analyse the linguistic elements in the political discourse of Saleh Kebzabo to determine the discursive ethos he preached before his appointment to the office of Head of Government. Ethos in this context refers to the linguistic modalities (deontic and axiological) that constitute the discursive markers of this political actor's identity and conviction. This range of language elements will help in the establishment of an analysis grid based on Modular Modality Theory (Gosselin, 2010) and the argumentation in the speech. The use of these theoretical approaches alongside a dual method of integrative and analytical interpretation (Maingueneau, 1991) will certainly lead to the hypothetical conclusion that Saleh Kebzabo is not only a unifying politician committed to fundamental issues of right and duty, and who appears ambivalent depending on the positions held in the Chadian government.

Keywords: Modality, Broad conception, Discursive image, Postures, Political discourse.

Introduction

Dans les années 1990, comme ce fut le cas d’ailleurs dans beaucoup de pays africains, le vent de la démocratie a soufflé sur le Tchad. Saleh Kebzabo est l’un des acteurs politiques qui, depuis cette époque, continue d’animer le champ politique tchadien ; autrement dit, il est l’un des acteurs qui a engrangé le plus d’expériences en termes de durée dans la vie politique tchadienne. Actif dans le microcosme politique, il a le plus nourri l’espace démocratique à travers ses différentes productions discursives, et ce, malgré les défaites électorales répétitives aux élections présidentielles. C’est dans cette perspective que nous nous intéressons à son parcours, donc à son discours dans le but d’analyser les stratégies langagières qu’il utilise pour se définir et se redéfinir politiquement. En d’autres termes, il est question de rechercher des éléments de langue qui concrétisent sa singularité posturale, celle de se redonner une nouvelle image politique à la fois intransigeante à l’égard de la politique du gouvernement en place et souple aux conditions des plus vulnérables, qui défendrait l’intérêt du Tchad. À partir de là se dégage une question centrale : quels faits linguistiques Saleh Kebzabo utilise-t-il dans son discours pour se construire cette identité discursive susceptible de persuader l’auditoire ? Des questions secondaires peuvent être déduites de cette question fondamentale : quelles sont les modalités linguistiques mises en place par Kebzabo pour marquer son identité de positionnement ou sa posture discursive ? Comment ces modalités reflètent-elles sa singularité politique ? En guise d’hypothèse, nous postulons que les modalités déontique et axiologique contenues dans le discours politique de Saleh Kebzabo contribuent à la construction de son univers idéologique dans le champ politique complexe du Tchad. En fait, ce sont ces procédés énonciatifs qui permettent de déterminer la véritable identité discursive de cet homme : celle d’un politicien flexible.

C’est par et dans le discours, et surtout à travers l’énonciation, que l’homme politique définit son identité de positionnement politique. Pour Charaudeau et Maingueneau (2002, p.230), « dans une perspective d’analyse du discours, la prise en compte de l’énonciation est évidemment centrale ». La grille d’analyse adoptée dans ce travail est la *théorie modulaire des modalités* de Gosselin (2010). Pour l’auteur, la modalité est une notion complexe et hétérogène dans la mesure où son analyse fait intervenir plusieurs sciences à savoir la rhétorique, la sémiotique, la philosophie, etc. dont « [...] la perspective théorique adoptée, qui est celle d’une sémantique linguistique, régie par ses principes propres » (Gosselin, 2010, p. 7).

Ces principes dont il parle sont les différents paramètres d’analyse qu’il a mis sur pied dans le cadre de l’analyse de la modalité. Il s’agit, entre autres, de l’instance de validation, de la direction d’ajustement, de la force de validation. En effet, pour Gosselin (2010, p.11), « les modalités doivent être étudiées en elles-mêmes et pour elles-mêmes », il convient toutefois de noter qu’il affecte à chacune d’elles des valeurs modales et des rôles que celles-ci sont censées assumer dans le discours. Nous allons exploiter, dans le cadre de ce travail, les propositions qu’il a faites en termes de leurs valeurs modales, de leurs moyens d’expression et de leurs rôles dans le discours. C’est la raison pour laquelle, l’étude d’un tel fait linguistique peut nous servir dans l’analyse du discours politique. D’ailleurs, il affirme que « c’est principalement sur ces modalités que s’appuient les genres oratoires distingués par la rhétorique aristotélicienne, et plus généralement les discours à visée persuasive » (Gosselin, 2010, p.33).

Notre corpus est constitué de 15 discours recueillis entre 2018 et 2022. Ce sont des textes de congrès, de rentrée politique et de déclarations diverses comme les conférences de presse, les interviews. Cette temporalité a été choisie parce qu’elle constitue une période d’intenses communications pour l’acteur politique Saleh Kebzabo. Suite au report répétitif des élections locales et législatives tchadiennes qui auraient dues se tenir en 2016, l’opposant politique Kebzabo a multiplié conférences, congrès extraordinaires de son parti politique l’UNDR, sorties médiatiques et meetings politiques à l’effet d’exprimer son mécontentement et de faire savoir, en filigrane, son projet politique.

Pour constituer notre corpus, nous nous sommes rapprochés des cadres de l’UNDR. Il s’agit notamment de Saleh Kebzabo et d’autres responsables du même parti qui nous ont fourni les éléments textuels ; les autres éléments visuels et des posts ont été recueillis de sa page Facebook. Nous les avons harmonisés sur le plan de la forme afin de faciliter leur visibilité, leur lisibilité. Les discours ont été sélectionnés pour leur pertinence par rapport à la problématique, la période temporelle, le contexte dans lequel ils ont été pris en compte pour mener à bien les analyses. Le dépouillement a consisté en une lecture attentive et une compilation des unités linguistiques pertinentes. Cela a impliqué l’identification des éléments relevant des modalités linguistiques, notamment les modalités déontique et axiologique.

Dans ce travail, nous avons opté pour une démarche d’analyse double, c’est-à-dire une méthode d’analyse à deux volets. En effet, relativement à l’analyse du discours, Maingueneau (1991, p.27) définit deux postures d’analyse. La première est « analytique » et la seconde « intégrative ». La première démarche postule que derrière l’aspect apparent du discours se cache une mosaïque d’enjeux. C’est dire que le discours comporte des pôles de résistances qui ne peuvent être mis à jour que par une analyse systématique. Le discours offre des stratégies cachées qui ne se laissent pas cerner au premier abord : seule l’analyse peut les démasquer. Le discours devient ainsi source de mystification dans la mesure où il cache ses réels enjeux. La seconde démarche, celle intégrative, présuppose que toute analyse d’un discours doit être mise en relation avec son contexte sociopolitique et sociohistorique de production. Un de nos postulats essentiels est que la prise en compte du contexte, le retour au texte est le seul véritable gage de pertinence dans l’interprétation. Le discours politique ne se laisse analyser et comprendre que du moment où il est intégré dans un ensemble contextuel ou interdiscursif précis. Cela dit, il faut cerner les contours sociopolitiques et historiques qui l’encadrent.

Dans cet article, « conceptions étroites » et « conceptions larges » ou linguistique des modalités, notamment les modalités déontique et axiologique, vont être exploitées, et ce, en rapport avec leurs « rôles dans le discours » afin de déceler les postures discursives ou l’identité de positionnement politique qu’elles véhiculent dans le discours de l’homme politique Saleh Kebzabo. Cette appréhension de la linguistique des modalités décline le travail en quatre parties : la modalité déontique de force absolue ou la construction d’une posture intransigeante, la modalité déontique forte ou l’appel à la reconstruction de l’UNDR, la modalité déontique moyenne ou l’attitude modérée qui se concentrent sur la valeur épistémique ou aléthique, et la modalité axiologique ou la construction de l’identité discursive qui marque la prise en charge par le sujet politique d’un jugement de valeur morale ou institutionnelle. Le travail se soldera par la critique de la singularité posturale de Kebzabo, les limites du corpus et les pistes de recherches futures.

1. Modalité déontique de force absolue et construction d’une posture intransigeante

La conception restreinte des modalités logiques telle qu’initée par Aristote va être enrichie de modalités dites linguistiques que Gosselin range dans ce qu’il désigne par « conceptions larges » des modalités « qui proviennent de la tradition grammaticale (grecolatine), et qui embrassent tout le champ des attitudes adoptées par le locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé » (2010, p. 5). En effet, après Aristote, on assiste chez les linguistes à une véritable explosion de modalités si bien qu’on a pu parler de « nébuleuse ». C’est à ce sujet que Le Querler, fait savoir qu’« en linguistique, les théories vont en effet de « rien n’est modal » au « tout modal » (2022, p. 29).

La modalité déontique est marquée par le verbe « devoir » qui peut revêtir une valeur épistémique ou aléthique. Avec cette modalité, un « sujet marque qu’il entend imposer ou proposer sa volonté, ses conseils, ses suggestions, sa permission à un autre à propos du contenu propositionnel » (Le Querler, 1996, p. 98). Dans cette perspective, elle indique

comment le monde devrait être selon certaines normes et attentes du locuteur. Il s’agit d’une modalité du faire qui exprime l’obligation dans le domaine du nécessaire. Gosselin parle de « valeur du devoir qui exprime une forme d’obligation, déterminée non par un système de conventions, mais par un ensemble de conditions objectives relativement à un but à atteindre » (2010, p. 441). Ainsi, « devoir » en interprétation déontique consiste à faire faire quelque chose à quelqu’un.

1.1. Marqueurs déontiques ou nécessité pour les militants du l’UNDR de s’engager dans le processus électoral

Le reproche habituel fait aux partis politiques de l’opposition en Afrique en général, et au Tchad en particulier, est qu’ils ne s’investissent pas souvent à fond dans l’enrôlement des citoyens dans les listes électorales. C’est à cet effet que Saleh Kebzabo emploie la modalité déontique pour indiquer à ses militants qu’une telle action de recensement électoral est nécessaire ou obligatoire s’ils veulent gagner des élections face à un système gouvernant qui, par tous les moyens de fraude électorale, chercherait à se maintenir au pouvoir. C’est le cas de l’illustration suivante :

Camarades militants et militantes, au sortir de cette réunion, **nous devons** commencer à nous mettre en ordre de bataille pour l’ultime combat. C’est pour cela que je vous invite instamment, dès maintenant, à battre une campagne intense pour le recensement électoral. Il **faut** inviter les jeunes à détenir leur carte électorale qui est leur seule arme de libération pour déloger ce pouvoir qui nous a pris en otage par les armes. (Kebzabo, discours de la rentrée politique du 03 octobre 2020)

Par ces deux marqueurs déontiques « nous devons » et « il faut », le sujet communiquant impose ou propose une obligation de l’ordre du nécessaire à son auditoire. Le contenu propositionnel que véhiculent ces modalités déontiques consiste en l’obligation ou en la nécessité qu’il y a pour les militants destinataires de ce discours de se mettre en « ordre de bataille » pour l’enrôlement des citoyens tchadiens sur les listes électorales. Bien plus, l’engagement dans le processus électoral consiste aussi pour les militants de l’UNDR à dénoncer la CENI et à rester précautionneux :

Aujourd’hui que les membres de la CENI ont prêté serment, doit-on penser que nous devons baisser les bras ? Non, la lutte continue, nous devons continuer de dénoncer cette CENI, jusqu’à ce qu’elle soit conforme, quitte à rester en justice, même si celle-ci est soumise au pouvoir. Car, au bout de cela, chers camarades, c’est la bataille pour les prochaines échéances électorales qui s’organise. Nous devons donc être vigilants à tous les niveaux et nous organiser en conséquence. (Kebzabo, déclaration au siège du parti UNDR, 20 avril 2019)

Les contenus propositionnels portés par le marqueur déontique « devoir » sont : « continuer de dénoncer cette CENI » et « être vigilants à tous les niveaux ». Ces deux contenus propositionnels qui correspondent à deux actions prospectives à mener par les destinataires sont proposés ou imposés comme obligatoires. Ces obligations de faire, formulées par les modalités déontiques au sujet de la nécessité pour les militants de « continuer de dénoncer cette CENI » et d’« être vigilants à tous les niveaux », sont considérées comme des obligations « fortes », donc de force maximale. Pour Gosselin, « au présent de l’indicatif, « devoir » marque bien une obligation forte » (2010, p. 440).

Les obligations relatives à l’engagement dans le processus électoral sont dites « fortes » parce que celui-ci est la clé de voûte de toute démocratie qui se respecte. Ainsi, toute organisation des élections serait caduque si elle est conduite unilatéralement par le pouvoir, sans dispositions de veille prises par les acteurs de l’opposition. D’où le degré de force maximale attribuée à ces obligations pratiques fortes.

1.2. Obligation d’organisation interne : un défi pour l’UNDR

Un parti politique est une organisation appelée à se structurer, à s’organiser, à se réadapter ou à se réinventer en fonction des forces de son adversaire, *a fortiori* si celui-ci tient son pouvoir par la « fraude ». À ce sujet, Saleh Kebzabo se prononce en ces termes :

En 2016, notre adversaire Idriss Déby Itno n’a pas gagné et lui-même, en son for intérieur, le sait parfaitement. Nous devons absolument nous réorganiser pour une meilleure maîtrise des bureaux de vote et des résultats. Notre mission après le congrès, consistera à restructurer les différents comités pour nous mettre en ordre de bataille. Tous les comités devront absolument être réorganisés avant la saison des pluies qui arrive à grand galop. (Kebzabo, discours du 20 avril 2020)

Dans cet extrait de texte se précisent deux occurrences de modalités déontiques : « Nous devons absolument nous réorganiser pour une meilleure maîtrise des bureaux de vote et des résultats » et « tous les comités devront absolument être réorganisés avant la saison des pluies qui arrive à grand galop. »

La première modalité propose comme obligation à l’auditoire le contenu propositionnel suivant : « absolument nous réorganiser pour une meilleure maîtrise des bureaux de vote et des résultats ». Puisque le marqueur « devons » est conjugué au présent de l’indicatif, l’obligation qu’il porte s’avère « forte ». On en conclut que, pour le sujet énonciateur qui cherche à contrôler les bureaux de vote, la réorganisation interne à l’UNDR est une nécessité absolue, une obligation de force maximale.

Dans la seconde modalité, la forme déontique « devront absolument être réorganisés » est conjuguée au futur simple de l’indicatif, à la voix passive. Sans l’adverbe déontique « absolument » qui modifie en décuplant le sens du déontique « devront » conjugué au futur simple, nous aurions pu soutenir que l’obligation de cette seconde modalité est modérée. Mais, comme le dit Gosselin, « il existe des degrés dans l’obligation et l’interdiction que l’on peut préciser au moyen d’adverbes indiquant le haut degré (devoir/falloir absolument, impérativement » (2010, p. 368). Par conséquent, le déontique « devront » associé à l’adverbe « absolument », indiquant le haut degré d’obligation, donnent lieu à une obligation forte. À ce propos, Gosselin (2010, p. 296) explique que l’insertion d’un adverbe déontique comme « absolument » dans un énoncé qui contient déjà un marqueur d’obligation n’entraîne pas la création d’une autre modalité déontique. Il apporte seulement une précision sur le degré de force de cette modalité.

Lorsqu’une modalité contient déjà un marqueur déontique, en l’occurrence « devront », l’adverbe déontique indiquant le haut degré d’obligation « absolument » amplifie la force de la modalité déjà construite. Dès lors, la réorganisation des comités de base de l’UNDR par les militants devient une obligation forte, c’est-à-dire une obligation de force absolue ou maximale.

1.3. Obligation de s’imprégner des connaissances sur l’IS et la social-démocratie

L’UNDR est une formation politique affiliée à l’IS (International Socialiste) et à la social-démocratie. Il est du devoir de la base militante d’être formée aux valeurs portées par ces groupes idéologiques internationaux.

Je voudrais modestement inviter les partis politiques africains à s’assumer et à cesser de subir cette crise qui menace notre organisation. Nous devons user de notre diplomatie pour tenter, s’il n’est pas encore tard, de convaincre les deux parties de revenir à la raison pour sauver l’IS [...] C’est au nom de cela que je vous invite à plus de solidarité dans nos relations. Nous devons évidemment participer aux réunions de nos partis politiques comme vous le faites aujourd’hui, mais nous devons surtout renforcer nos relations de coopération pour que ceux des nôtres qui exercent le pouvoir d’État en constituent le creuset et facilitent les échanges

intellectuels dont nos cadres ont un grand besoin. (Kebzabo, discours du Congrès à Mongo, 12 avril 2019)

À travers le subjectivème déictique « nous » associé au marqueur déontique « devoir », le leader de l’UNDR cherche à ramener la sérénité au sein de cette organisation socialiste qui semble souffrir d’une crise interne et profonde. Le devoir pratique des militants de l’UNDR consiste également à assister aux réunions : « Nous devons évidemment participer aux réunions de nos partis politiques ». Cette obligation forte de participer aux réunions va leur permettre de mettre en œuvre les valeurs de solidarité prônées par l’International Socialiste.

Dans la même perspective, il est un devoir pratique fort ou une obligation forte pour la base militante et ceux qui exercent le pouvoir d’État d’être en symbiose en toutes circonstances : les principes de solidarité, de coopération et d’unité étant des valeurs cardinales de ces organisations politiques internationales.

Pour les militants et les militantes qui ne disposent pas suffisamment de connaissances sur l’idéologie de l’International Socialiste et la Social-démocratie, il est du devoir de ceux qui en savent quelque chose de les mettre au pas. « Nos militantes et militants de base ont en effet une information limitée aussi sur la social-démocratie que sur l’International Socialiste. Nous devons donc y pallier, le plus rapidement possible afin que nos militants disposent des armes intellectuelles qu’il leur faut pour la conquête du pouvoir » (Kebzabo, 12 avril 2019).

Le marqueur déontique « devoir » dans cet extrait ci-dessus est conjugué au présent de l’indicatif. Ce qui implique que Saleh Kebzabo pose le devoir de formation de la base militante de l’UNDR aux idéaux de l’International Socialiste en termes d’obligation forte, car ladite formation de la base militante à l’idéologie et aux valeurs de ces organisations politiques internationales est un tremplin non négligeable dans la conquête du pouvoir.

2. Modalité déontique forte ou appel à la reconstruction de l’UNDR

Selon la conception de Kebzabo, son parti l’UNDR est un parti politique engagé et porteur de projet alternatif, appelé à être toujours en éveil s’il espère accéder démocratiquement au pouvoir.

2.1. Obligation forte à l’engagement et à l’éveil de la base militante de l’UNDR

Dans ce fragment de discours, Kebzabo se prononce sur les objectifs de son parti en ces termes : « Oui, camarades, vous devez vous engager pour faire de l’UNDR un parti toujours plus fort, dans l’unité et la solidarité. Des nouvelles élections pointent à l’horizon. Nous devons nous organiser pour affronter cette échéance sans complexe » (Kebzabo, 20 avril 2019). Dans la première modalité déontique de l’extrait, l’énonciateur utilise le subjectivème déictique « vous », qui, combiné à « devez », donne une connotation interpellative au devoir de solidarité et d’unité. En utilisant ce subjectivème, il semble mettre la base militante devant des obligations fortes qui sont les siennes, impliquées par le marqueur d’obligation forte « devoir ». C’est dire que le contenu propositionnel « vous engager pour faire de l’UNDR un parti toujours plus fort, dans l’unité et la solidarité » impliqué par le marqueur déontique « devoir » est posé en termes d’obligation forte prospective à réaliser par les destinataires. La performance pragmatique que l’être de faire doit accomplir est le « prédicat de faire » suivant : « vous engager pour faire de l’UNDR un parti toujours plus fort, dans l’unité et la solidarité ». L’agent censé réaliser ce qui indique dans le prédicat de faire est la base militante du parti.

Dans la seconde modalité déontique, le contenu propositionnel que pose le marqueur déontique « devoir » « nous organiser pour affronter cette échéance sans complexe » est posé par le sujet de l’énonciation Saleh Kebzabo en termes d’obligation forte. L’emploi du subjectivème déictique « nous » que (Benveniste, 1966) appelle « personne amplifiée » ou « personne dilatée » dans une telle modalité déontique montre que cet acteur politique voudrait inscrire les actions à entreprendre dans une perspective collective. Chacun a l’obligation de

mettre les bouchées double pour faire de son parti l’UNDR une formation politique plus forte¹. Des devoirs sont aussi imposés spécifiquement à la base militante jeune :

Camarades jeunes, la lutte est certes longue, éprouvante, parfois décevante et renversante, mais elle doit se poursuivre ! les jeunes ne doivent jamais cesser de se battre et doivent se relever pour poursuivre les batailles jusqu’à la victoire finale. A l’instar de plusieurs pays africains et du monde, celle du Tchad doit aussi s’affirmer pour briser les chaînes de l’esclavage qui l’empêchent de vivre. (Kebzabo, 20 avril 2019)

Dans le passage ci-dessus, il faut noter qu’il y a une interdiction, et trois obligations, toutes exprimées par le marqueur déontique « devoir » conjugué au présent de l’indicatif. L’interdiction, qui est aussi une valeur de la modalité déontique, est marquée par la locution adverbiale « ne...jamais », degré zéro de la fréquence, dans la modalité suivante : « les jeunes ne doivent jamais cesser de se battre ». Cette interdiction inférée par la locution adverbiale « ne...jamais » est portée sur le contenu propositionnel « ne jamais cesser de se battre ». Ce contenu propositionnel est posé comme une interdiction forte. Aux destinataires, le locuteur impose, à travers le marqueur « devoir », l’interdiction forte de ne surtout pas abandonner la lutte contre le pouvoir en place.

L’appel à l’éveil citoyen des militants de l’UNDR par l’énonciateur se manifeste aussi dans l’énoncé ci-après :

Il y a un double défi que nous devons relever. Le premier défi nous interpelle directement. Depuis 2011, après une âpre lutte et à la surprise du pouvoir qui ne s’y attendait pas, notre parti est arrivé en première place pour s’octroyer le titre très envié de chef de l’opposition politique. Dans la pratique, c’est une coquille vide puisque sa mise en place matérielle est refusée par Déby. Mais il y a le titre symbolique qui s’y accole et qui est convoité par plus d’un parti. Ne soyez donc pas surpris par une certaine agitation au sein des partis politiques où certains pensent que leur heure est arrivée. Hier alliés et concurrents, ou opposés dans cette nébuleuse de l’opposition, nous retournerons aux urnes dont sortira le prochain parti chef de l’opposition. Nous nous battons, évidemment, pour que l’UNDR, non seulement retrouve sa place, mais qu’il la conforte en ayant davantage d’élus. C’est à cela que nous devons nous atteler immédiatement après les présentes assises. (Kebzabo, 12 avril 2019)

La première obligation forte imposée aux destinataires du discours qui sont les militants de l’UNDR est la défense ou la préservation du titre de chef de l’opposition politique conféré au président de l’UNDR. Le « nous » militant est appelé à travailler d’arrache-pied à l’effet de conserver ce titre symbolique de chef de l’opposition politique tchadienne qui confère une certaine prestance à l’UNDR. C’est la quintessence du prédicat de faire ou du contenu propositionnel porté par le prédicat modal « nous devons ». La seconde obligation pour la base militante de l’UNDR consiste à travailler vaillamment pour qu’il y ait plus d’élus au sein du parti UNDR.

2.2. Modalisateur déontique « devoir » et défi du rajeunissement de l’UNDR

La jeunesse constitue le fer de lance de toute organisation qui se veut pérenne et portée vers l’avenir. C’est justement pourquoi le président de l’UNDR impose le rajeunissement de la formation politique qu’il dirige en termes d’obligation forte. Il dira à ce sujet :

Nous devons renforcer nos rangs avec de nouveaux militants, nombreux, pour apporter ce sang neuf dont le parti a besoin pour régénérer. C’est un phénomène naturel que nous devons

¹ C’est à ce sujet que Cozma explique : « Que l’on prenne les mots qui font référence à l’obligation ou à l’interdiction ou encore au permis et au facultatif, nous retrouvons deux sujets : l’un dont émane l’obligation, l’interdiction, la permission, et l’autre qui est visé par elles » (2009, p. 68).

prendre en compte pour le nécessaire rajeunissement de notre parti. L’UNDR doit préparer cette mutation en veillant particulièrement sur les jeunes qui doivent être encadrés afin qu’ils soient demain de véritables militants, c’est-à-dire des militants intrépides. Nous devons veiller à ce que cette opération se fasse en douceur dans une harmonie totale, pour préparer la relève. Ce congrès devra donc traiter de cette question de relève sans aucun tabou. (Kebzabo, 20 avril 2019)

Dans l’extrait ci-dessus, le « prédicat modal » est le modalisateur déontique « devoir » conjugué au présent de l’indicatif. Puisque la modalité déontique est orientée vers l’agent, l’instance destinataire de l’obligation forte est la personne amplifiée « nous » qui désigne ici les militants de l’UNDR. Ces derniers sont appelés à exécuter ce qui est indiqué dans les contenus propositionnels suivants : « renforcer nos rangs avec de nouveaux militants, nombreux, pour apporter ce sang neuf dont le parti a besoin pour régénérer », « prendre en compte pour le nécessaire rajeunissement de notre parti », « veiller à ce que cette opération se fasse en douceur dans une harmonie totale, pour préparer la relève », « traiter de cette question de relève sans aucun tabou ». Les différents « prédicats de faire » imposent aux destinataires l’obligation forte de procéder au rajeunissement de l’UNDR. Cet « être de faire » (l’ensemble des militants de l’UNDR) doit réaliser cette performance pragmatique prospective afin de donner plus de vitalité à la formation politique. C’est justement parce que l’énonciateur sait que « l’être de faire » a la compétence nécessaire de réaliser ce qu’il lui demande qu’il lui impose les contenus propositionnels portés par le prédicat modal en termes d’obligation forte.

3. Modalité déontique de force moyenne ou attitude modérée de Kebzabo

Dans la modélisation de degré de force moyenne, le positif moyen correspond à une obligation moyenne, intermédiaire entre l’obligation faible et l’obligation forte, surtout l’obligation de force maximale.

3.1. Respect des quotas en rapport avec la participation féminine aux élections

Dans l’énoncé suivant, la modalité déontique est caractérisée par l’emploi du marqueur « faudra » : « Puis, vers le mois d’octobre, il faudra entrer dans la phase préélectorale avec le dépôt en interne des candidatures. S’ensuivra l’organisation des primaires pour départager les candidats. Il faudra évidemment respecter le quota qui sera de 30% des femmes au moins sur chaque liste. » (Kebzabo, 20 avril 2019).

Les deux modalités déontiques contenues dans cet extrait de discours sont marquées par « falloir » qui peut exprimer un ordre strict, une consigne pour un devoir, une règle de morale ou bien d’autres (Riegel, 2008). Les modalisateurs déontiques « falloir » et « devoir » conjugués au futur déontique ou injonctif n’ont pas le même degré de force quant à l’expression de l’obligation, du devoir ou de la nécessité. Dans cette perspective, l’obligation pratique que le locuteur impose à son auditoire au moyen du futur déontique semble être atténuée. Pour Gosselin, le futur déontique exprime le « positif moyen » (2010, p. 363) sur l’échelle des valeurs de la modalité déontique. Au sujet du même futur déontique, il apparaît dans les énoncés dans lesquels l’énonciateur met l’allocataire dans l’obligation de faire quelque chose. Ce futur déontique couvre toute une palette de nuances injonctives allant de la simple obligation en passant par l’exhortation jusqu’à l’ordre strict.

Pour le sujet politique, « entrer dans la phase préélectorale avec le dépôt en interne des candidatures », et « respecter le quota qui sera de 30% des femmes au moins sur chaque liste » sont des contenus propositionnels moyennement obligatoires. Lorsqu’il parle de la réorganisation des comités de base de l’UNDR à l’effet de contrôler les bureaux de vote, il impose un degré d’obligation maximale, c’est-à-dire forte, comme c’est aussi le cas avec la dénonciation de la CENI. Mais, quant au respect des quotas de 30% de femmes sur les listes de compétition, et du dépôt en interne des candidatures, le degré de force qu’il affecte à la

modalité déontique est de l’ordre de l’obligation moyenne. C’est dire que ces contenus propositionnels peuvent ne pas être réalisés qu’ils n’affecteraient pas l’atteinte des objectifs de l’UNDR.

3.2. Marqueur déontique ou devoir pour l’opposition politique d’être solidaire

Pendant les consultations électorales au Tchad, il est difficile pour les formations politiques porteuses de projet d’idéologie sociale alternatif de constituer un front commun face au système gouvernant en place. Pour Kebzabo, parler d’une voix pour l’opposition politique tchadienne est une nécessité. C’est la raison pour laquelle dans son discours, il pose cette problématique en termes d’obligation ou de nécessité.

Le second défi est collectif. Les prochaines élections législatives et communales seront l’occasion pour l’opposition de faire preuve de maturité politique en s’organisant ensemble. Je maintiens toujours ma position sans cesse réitérée depuis 25 ans : aucun parti, fût-il le premier d’entre nous, ne peut avoir la prétention d’aller seule aux élections. Oui, chers amis de l’opposition, **nous devons** être ensemble et y aller ensemble si nous voulons l’emporter. Nous pouvons l’emporter, **nous devons** donc y aller ensemble. (Kebzabo, 20 avril 2019).

À travers le prédicat modal « nous devons », Saleh Kebzabo impose aux acteurs politiques de l’opposition, lui y compris, les contenus propositionnels suivants : « être ensemble et y aller ensemble si nous voulons l’emporter » et « y aller ensemble ». Ces différents prédicats de faire appellent tous les acteurs de l’opposition politique tchadienne à s’unir dans l’optique de mieux contenir le système gouvernant en place. Une telle action à mener constitue un idéal pour l’homme politique. C’est pour cette raison que la modalité déontique est considérée comme une modalité linguistique qui indique comment le monde devrait être selon certaines attentes ou les désirs du locuteur. Une phrase contenant le modal déontique indique de ce fait une action qui changerait le monde. C’est ce qui explique pourquoi le politicien Kebzabo a jeté son dévolu sur cette modalité déontique. Toutefois, qu’en est-il de la modalité axiologique ?

4. Modalités axiologiques et construction de l’identité discursive de Saleh Kebzabo

L’expression des jugements axiologiques se trouve dans de nombreux genres discursifs. Gosselin dit à ce propos que

les modalités axiologiques sont propres aux jugements de valeur de nature morale, idéologique, et/ou légale, qui, quoiqu’orientées vers l’action, conservent un aspect descriptif : ils évaluent le caractère louable ou blâmable de comportements, d’actions, et/ou de situations contrôlées par des agents (2010, p. 343).

En fait, la modalité axiologique marque dans un énoncé la prise en charge par un énonciateur d’un jugement sur la valeur morale (bien ou mal, bon ou mauvais, injuste ou juste, coupable ou innocent, blâmable ou louable, digne ou indigne, etc.). C’est, en clair, un jugement exprimant l’attribution par l’énonciateur d’une faute ou d’un mérite, d’une vertu ou d’un vice à une agentivité : une personne, un groupe, un comportement, une situation, une manière d’être, une idée, une institution. Dans cette sous-partie, un accent sera mis sur les modalités axiologiques de portée positive et celles de portée négative.

4.1. Emploi des modalités axiologiques ou stéréotypage de l’auditoire de Guéra

La modalité axiologique marque le jugement de valeur morale ou institutionnelle d’un énonciateur. Dans l’énoncé qui suit, les marqueurs de jugement axiologique positif sont

utilisés par Saleh Kebzabo pour magnifier ou louer le courage des populations de Guéra, ville qui accueille le congrès de l’UNDR :

Le Guéra, par ses valeureux fils, a toujours été de tous les combats pour la justice au Tchad. Après le coup d’état militaire de 1975, les enfants du Guéra se sont retrouvés dans toutes les factions politico-militaires de l’époque. Le plus emblématique de tous est, assurément, Idriss Miskine qui a été le Numéro 2 des FAN, mort dans des conditions douteuses en 1984. Sous le régime du MPS, le Guéra a perdu des centaines de ses vaillants fils. (Kebzabo, discours du 12 avril 2019)

Il y a, dans ce passage, deux modalités axiologiques intrinsèques au niveau lexical marquées par les modalisateurs axiologiques « valeureux » et « vaillants » qui caractérisent positivement les fils de la région de Guéra. En effet, « valeureux » et « vaillants » qui désignent des personnes qui font preuve de courage et d’énergie dénotent un jugement appréciatif positif de portée morale. Dans la société tchadienne, comme dans toute autre société d’ailleurs, la bravoure ou le courage sont du domaine du « louable » et du « digne ». Gosselin explique ici clairement le sens des jugements axiologiques : « ils évaluent le caractère louable ou blâmable de comportements, d’actions, et/ou de situations contrôlées par des agents » (2010, p. 343). Dans le cas d’espèce, l’énonciateur juge « louable » ou « digne » le comportement des fils de Guéra qui se sont distingués par leur bravoure, et l’institution qui valide les comportements jugés louables des fils de Guéra n’est pas seulement la société. Du point de vue de l’institution démocratique, le combat pour la justice relève aussi du domaine du « bien ». Dans l’énoncé ci-dessous, l’énonciateur utilise également des modalités axiologiques intrinsèques de portée positive.

Historiquement parlant, le Guéra est l’épicentre de toutes les révolutions qui ont ébranlé le Tchad. Qui peut oublier ce jour de 1965 où les paysans de Mangalmé, exaspérés par le comportement néocolonial d’une administration corrompue et antinationale, se sont soulevés, avec comme seules armes, leurs bâtons, lances et sagaies, pour mettre en déroute les soldats porteurs d’armes à feu ? Mangalmé marque ainsi la naissance d’une révolution populaire qui a abouti à la création du Froinat en 1966. (Kebzabo, 12 avril 2019).

Les marqueurs des modalités axiologiques intrinsèques comme « épicentre », « révolution populaire » et « révolutions » sont, dans le contexte de la communication de Saleh Kebzabo, des marqueurs qui dénotent un jugement positif de portée morale. En effet, l’action qui consiste à mener une « révolution » contre une administration corrompue et néocoloniale est jugée « louable ». Le mot « révolution » est marqué comme intrinsèquement axiologique, puisqu’il est « louable » et « digne », du point de vue de l’institution démocratique, de manifester ou de protester contre les abus des autorités afin d’instaurer un nouvel ordre sociopolitique. C’est à ce sujet que Drolet déclare qu’« argumenter, c’est connaître l’auditoire et s’y adapter » (2010, p. 66). Ainsi, s’adapter à l’auditoire, c’est lui parler de ce qu’il aime, et de ce qui fait sa singularité en termes de faits d’armes.

4.2. Peinture péjorative du Tchad par des modalités axiologiques de portée négative

Dans la dramaturgie du discours politique, les opposants politiques cherchent toujours à dénigrer le pouvoir qu’ils tiennent pour responsable de tous les dysfonctionnements observés dans la société. C’est la raison pour laquelle, dans l’énoncé qui nous sert d’exemple ci-dessous, Kebzabo utilise abondamment les marqueurs axiologiques vitupérants pour stigmatiser le système gouvernant.

Camarades, le pays qui s’appelle Tchad est en péril. C’est l’une des conséquences de la gestion hasardeuse, calamiteuse et scabreuse de Déby. Les valeurs éthiques et morales n’existent plus dans notre pays qui a hérité d’une culture abjecte. Le vol et le crime sont

considérés comme des faits ordinaires, voire exemplaire ! Nos enfants qui grandissent dans cet environnement n’auront acquis aucune valeur pendant leur jeunesse et peuvent être considéré comme des valeurs perdues pour l’édification de la nation. Plus grave, ils vivent dans un environnement où l’injustice est dominante : à l’école, au travail, à l’hôpital, à l’université, sur les chantiers, et même dans les rues, il règne une injustice flagrante et intolérable. (Kebzabo, 12 avril 2019).

Les modalités dites axiologiques sont les énoncés dans lesquels se retrouvent les indicateurs de jugement de valeur. Il s’agit notamment des marqueurs axiologiques « péril », « hasardeuse », « calamiteuse », « abjecte », « scabreuse », « injustice », « vol » et « intolérable ». Intrinsèquement, ces marqueurs ont une signification péjorative, et ce, en rapport avec l’institution démocratique. Ils font une peinture négative du fonctionnement de la République du Tchad. En effet, en décrivant si péjorativement le système gouvernant, le sujet politique demande à l’auditoire de sanctionner un tel gouvernement.

En filigrane, il montre qu’avec lui aux affaires, les valeurs de la démocratie telles que la justice, la légalité, la bonne gouvernance et l’État de droit seraient respectées. Voilà pourquoi Gosselin, au sujet des rôles des modalités axiologiques dans le discours, affirme que si celles-ci sont convoquées dans un discours, elles « indiquent la ou les idéologie(s) du sujet ou celles qu’il prétend partager, ce qu’on appelle communément ses valeurs. Toute étude des arrières-plans idéologiques d’un discours passe nécessairement par l’étude des modalités axiologiques » (2010, p. 350). Dans cette logique, l’idéologie que cherche à partager Kebzabo est celle de la bonne gouvernance démocratique et du respect de l’État de droit. Il développe l’ethos discursif d’un homme politique qui se veut respectueux des fondements de la démocratie que l’État en place refuse d’implémenter.

En fait, dans toutes les situations sociales de communication, la parole est une arme puissante à double tranchant. Intimement liés aux actions politiques, les faits langagiers sur l’échiquier politique déterminent l’identité discursive de positionnement du politique. Quelle que soit leur appartenance socioculturelle, linguistique ou historique, les divergences d’opinions et d’intérêts des individus s’interfèrent, et parfois, les circonstances astreignent l’homme politique à changer sa position.

Depuis l’avènement d’Idriss Déby au pouvoir en décembre 1990, Saleh Kebzabo a actionné une politique d’opposition dans la gestion des institutions. Depuis son accession à l’indépendance, le Tchad a connu diverses situations d’instabilité. Le plus souvent, les raisons qui poussent les hommes politiques de l’opposition à changer de camp dans leur conquête du pouvoir peuvent être nombreux et variés. Il peut s’agir de l’insécurité, de l’instrumentalisation de la justice à l’encontre de l’opposition, du manque de démocratie, de l’âge, des circonstances spatio-temporelles et bien d’autres.

Désormais allié à l’instance gouvernementale, Saleh Kebzabo semble avoir revu sa rhétorique, en passant du blâme langagier à l’apologie, sans véritablement gommer ses anciennes critiques. Avec l’accession au pouvoir de Déby fils le 21 avril 2021, et sa nomination au sein du gouvernement comme Premier ministre le 12 octobre 2022, le leader de l’UNDR a changé son fusil d’épaule. Dans ses prises de parole, et après ce qui pourrait être qualifié de revirement, l’ancien chef de l’opposition démocratique essaierait de s’auto attribuer du crédit. En effet, dans le vécu quotidien de l’homme, le changement de point de vue n’est pas un phénomène nouveau : les politiciens en feraient souvent usage. Dans ses discours produits depuis son accession au gouvernement, Saleh Kebzabo prétend changer les choses de l’intérieur. Pour lui, le changement d’opinion et de position politique peut contribuer à l’alternance au sommet de l’État tchadien. Le comportement langagier montre que l’homme politique Kebzabo considère le paysage politique tchadien comme défavorable à l’alternance démocratique. Il a jugé utile d’être à l’intérieur des affaires pour mieux connaître les affaires et y changer les choses pour une gestion paisible d’un Tchad nouveau et émergent. Le

changement de discours d’un homme politique pourrait s’expliquer par le fait que les positionnements politiques soient dynamiques et flexibles. En fonction des circonstances qui adviennent dans l’arène politique, un leader peut réajuster sa stratégie, son positionnement ou changer d’identités afin de s’adapter aux événements et tirer son épingle du jeu.

Conclusion

Dans le contexte politique, défendre ses positions dans le discours revient à mettre l’accent sur les éléments langagiers qui privilégient l’image de l’orateur. C’est exactement ce que le politicien Saleh Kebzabo a bien voulu servir à son auditoire en adoptant une identité de positionnement adaptée aux situations sociopolitiques. À partir de ce constat s’est forgée une question centrale axée sur les faits linguistiques utilisés par Saleh Kebzabo pour se construire une identité discursive susceptible de persuader l’auditoire. Des questions secondaires ont pu être suscitées comme celles s’interrogeant sur les modalités linguistiques mises en place par Kebzabo pour marquer son identité de positionnement, sa posture discursive, ou refléter sa singularité politique. En guise d’hypothèse, nous avons émis que les modalités déontique et axiologique contenues dans le discours politique de Saleh Kebzabo contribuent à la construction de son univers idéologique dans le champ politique complexe du Tchad.

La constitution du corpus (discours de rentrées politiques, de congrès, de conférences de presse et de posts Facebook) a nécessité le rapprochement auprès des responsables de l’UNDR. Une opération de mise en forme a facilité la visibilité et la lisibilité dudit corpus, et les discours ont été sélectionnés pour leur pertinence par rapport à la problématique, la période temporelle et le contexte dans lequel ils ont été pris en compte. Le dépouillement a consisté en une lecture attentive et une compilation des unités linguistiques pertinentes. Cela a impliqué l’identification des éléments relevant des modalités linguistiques, notamment les modalités déontique et axiologique. Les modalités extraites ont été analysées selon leur fonction discursive et leur portée énonciative. L’analyse a été menée afin de comprendre leur distribution et leur rôle dans la construction du sens et des relations sociales dans le discours. Cette analyse s’est appuyée sur un cadre théorique précis, la théorie modulaire des modalités de Gosselin (2010), surtout les propositions qu’il a faites en termes des valeurs modales, de leurs moyens d’expression et de leurs rôles dans le discours. La double démarche intégrative et analytique de Maingueneau (1991) a assuré la rigueur et la pertinence de l’analyse des modalités dans le corpus, et a permis aussi de dégager des conclusions efficientes et contextualisées. En effet, les modalités linguistiques (déontique et axiologique) jouent un rôle très important dans l’interprétation discursive et fournissent des informations sur les attitudes, les intentions et les valeurs exprimées par les intervenants.

La modalité déontique, qui appartient à la zone de faire, indique que Saleh Kebzabo, fervent partisan d’un véritable système démocratique effectif au Tchad, s’attèle à donner des prescriptions à son auditoire dans la perspective de satisfaire à un certain nombre d’obligations fortes. Ces actions fortes qui « changeraient le monde » sont, entre autres, l’obligation pour les destinataires de se mettre en ordre de bataille pour déloger le système gouvernant tchadien qui, selon les dires de l’opposant, se maintient au pouvoir par la fraude électorale. Il s’agit du devoir d’abnégation dans la lutte contre la « source du mal » incarnée par le pouvoir en place, du devoir de solidarité, et surtout de la nécessité impérieuse de préparer la relève de l’UNDR. En analyse du discours, la modalité déontique permet à l’analyste de mieux comprendre et faire comprendre les règles sociales, les normes, les contraintes ou les injonctions que le sujet énonciateur cherche à imposer ou à faire respecter. L’usage des verbes modaux révèle des positions normatives et des rapports de pouvo

À travers la modalité axiologique, des jugements de valeur de nature morale ou institutionnelle sont émis et permettent de détecter les opinions, les émotions, les préférences ou les critiques exprimées implicitement ou explicitement par l’énonciateur. À cet effet, des

marqueurs axiologiques positifs sont employés pour montrer notamment que les Tchadiens en général et les habitants de Guéra en particulier posent des actions méritoires ou louables. Kebzabo leur tend une perche qui stimulerait leur adhésion à son projet politique : celui de faire du Tchad un véritable État démocratique où il ferait bon vivre. Mais l’énonciateur utilise les marqueurs axiologiques négatifs pour tancer le pouvoir en place, estimant que ce système défaillant qui gouverne le Tchad n’agit pas toujours en fonction des règles de l’institution démocratique.

Selon toute vraisemblance, les deux modalités étudiées sont des indices linguistiques qui facilitent le décodage des intentions communicatives, puisqu’elles participent à la construction du sens interactif, orientent la réception du message et guident la négociation des significations entre interlocuteurs. Elles révèlent également les rapports sociaux, les hiérarchies et les mécanismes de persuasion dans le discours. Elles enrichissent l’analyse du discours en offrant une clé pour comprendre non seulement ce qui est dit, mais comment et pourquoi cela est dit dans une situation communicationnelle donnée.

Les résultats obtenus mettent en évidence la mobilité stratégique des discours politiques dans un contexte marqué par l’instabilité et la prédominance militaire. Le cas étudié illustre comment un acteur politique peut évoluer de l’opposition radicale à une posture plus conciliatrice, reflétant les tensions et les exigences du jeu politique tchadien. Ces constats confirment et enrichissent les hypothèses théoriques sur la performativité du discours et la gestion des rapports de pouvoir à travers la communication. Ils fournissent ainsi un éclairage précieux sur les mécanismes de la communication politique au Tchad, tout en soulignant la centralité de l’armée dans la gouvernance.

L’analyse présentée dans cet article repose sur un corpus restreint, centré sur quelques prises de parole médiatisées de l’acteur politique Saleh Kebzabo à des dates clés (2019, 2020 et 2022). Cette approche, bien que pertinente pour étudier les postures discursives dans des moments décisifs, présente des limites en termes de représentativité et de diversité des voix politiques. Elle exclut notamment d’autres acteurs et contextes qui pourraient enrichir la compréhension des stratégies de communication au Tchad. Par ailleurs, le recours à des supports médiatiques publics peut introduire un biais lié à la mise en scène ou à l’adaptation des discours aux audiences ciblées. Ces limites soulignent la nécessité d’élargir le cadre d’analyse et de diversifier le corpus, ce qui permettrait d’explorer de manière plus fine les dynamiques communicationnelles dans un contexte pluraliste, d’identifier les logiques d’interaction entre acteurs variés et d’approfondir l’analyse des enjeux de la transition politique.

Comparativement aux anciennes réflexions de Saleh Kebzabo, les autres acteurs paraissent défendre l’idée selon laquelle la politique est avant tout un exercice de négociation, de dialogue, d’union, d’apaisement et de rassurement, réalisé avec sagesse et tact face à des circonstances toujours changeantes. Cette posture politique qu’adopte Kebzabo, du moins en apparence, et surtout depuis sa nomination au poste de Premier ministre, explique la mobilité des discours souvent perçue comme un manque de constance. En fait, selon le politicien, elle relèverait d’une gestion « prudente » de situations délicates, dans le but d’éviter des confrontations violentes, comme celles survenues le 20 octobre 2022, soldées par la mort de plus de 50 personnes et des blessés par centaine. Ce débordement était la conséquence des manifestations mises en place par l’opposition qui n’avait pas apprécié la prolongation de la durée de la transition. Par cette position flexible et plus conciliante, Kebzabo semble élaborer une nouvelle forme argumentative qui stipule que les valeurs sociopolitiques sont foulées au pied du fait de certaines situations qui ont pignon sur rue au Tchad. Il y a donc lieu d’agir

désormais avec beaucoup de sagesse. Après son « revirement politique », certains membres de l’UNDR et autres, ont réagi de façon variée sur la manière avec laquelle Saleh Kebzabo s’est rallié aux autorités de la transition qu’il critiquait au départ.

La poursuite de la recherche, avec un corpus élargi et diversifié, pourrait approfondir ces analyses en facilitant la compréhension des stratégies discursives des différents acteurs dans le processus en cours de transition et de dialogue national. Ces derniers abordent des thématiques majeures telles que la cohésion sociale, la forme de l’État, les institutions de la République et la paix ; thématiques qui reflètent les enjeux cruciaux du Dialogue National Inclusif et Souverain au Tchad.

Références bibliographiques

- Amossy, R. (2016). *L’Argumentation dans le discours*. Armand Colin.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale* 1. Gallimard.
- Charaudeau, P. et D. Maingueneau. (2002). *Dictionnaire d’analyse du discours*. Seuil.
- Charaudeau P. (2005). *Le Discours politique : les masques du pouvoir*. Vuibert.
- Cozma, A. (2009). *Approche argumentative de la modalité aléthique dans la perspective de la Sémantique des Possibles Argumentatifs Application au discours institutionnel de la bioéthique* [Thèse de doctorat, Université de Nantes]
- Gosselin, L. (2010). *Les Modalités en français : la validation de représentation*. Rhodope.
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. Presses Universitaires.
- Le Querler, N. (2004). « Les modalités en français », in *Langues et Littératures modernes*, *Revue belge de Philologie et d’Histoire*, 82(3), 643-656.
- Maingueneau, D. (1991). *L’Analyse du discours*. Hachette.